

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE



1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET - 31600
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE** : Monsieur le MAIRE
3. **OBJET de la CONSULTATION** : Rédaction d'un **CAHIER des CHARGES pour les LOTISSEMENTS** -
4. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Articles 28 CMP) MAPA n° 2011/ 031 PI
5. **CRITÈRES de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés** : (Voir R.C.)

Candidatures

- régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
- capacités techniques- expérience et compétences professionnelles,
- attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité.

Offres :

- Prix (60%)
- Valeur technique et délai (40%)

6. **Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques** : si groupement, il sera solidaire
7. **Délai minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
8. **Retrait du Dossier de Consultation** :

→ **Service des Marchés Publics : demande écrite par Fax au 05 61 51 95 41 –**

→ **Retrait sur le site** : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

Au cas de difficulté particulière d'accès au site, n'hésitez pas à appeler **OMNIKLES au 08 25 00 13 26**

9. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : règlement par mandat administratif en 30 Jours maximum - Budget 2011 Section investissement (fonds propres).
10. **Caractéristiques principales** : Etablissement d'un cahier des charges afin de définir les règles à appliquer par les lotisseurs sur les espaces communs des lotissements de la Commune en matière :
 - De voirie
 - De réseaux
 - Secs : ERDF, Téléphone, éclairage public
 - Humides : AEP, Eaux Usées, Eaux Pluviales
 - D'accessibilité (Espaces accessibles – passage en commission Accessibilité)
 - D'ordures ménagères
 - Conformité au Règlement de Service de la CAM
 - Conformité au R. S. D.
 - D'espaces verts
11. **Délai de réalisation** : Remise du Document Finalisé au plus tard au 1^{er} décembre 2011.
12. **Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 ☏ 05 62 73 57 40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.
13. **Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA**
 - référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
 - référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
 - recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
 - recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.
14. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES** : Lundi 20 juin 2011 - 10 h –
15. **DATE d'ENVOI à la PUBLICATION** : Mercredi 25 mai 2011